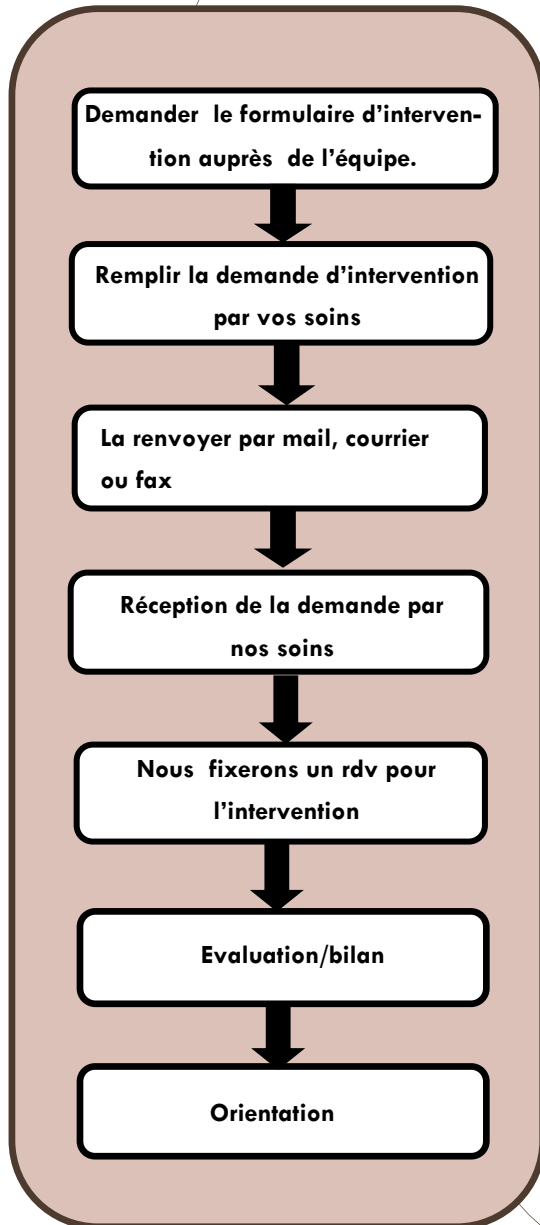


Comment ça marche?



Informations utiles

PROFIL DE LA PERSONNE

Adultes présentant des troubles psychiques stabilisés ayant des difficultés d'insertion sociale voire professionnelle.

Les troubles liés au vieillissement ne sont pas concernés.

L'accord de la personne est indispensable afin d'effectuer le bilan.

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Médecin psychiatre

Dr Nedelcu Melitina

FF Cadre de santé

Moutier Valérie

Neuropsychologue

Sensenbrenner Marion

Equipe infirmière

Kuchly Sophie

Ney Catherine

EVALUER
INFORMER
ORIENTER

E M R P S

EQUIPE MOBILE DE RÉHABILITATION
PSYCHO-SOCIALE



Centre Hospitalier
LORQUIN

Établissement Public de Santé Mentale

emrpsbi@ch-lorquin.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 H À 17 H

0 3 . 8 7 . 2 3 . 1 4 . 5 4
0 6 . 1 8 . 0 9 . 0 7 . 0 1

La réhabilitation psycho - sociale

La réhabilitation psycho - sociale est un ensemble de soins à l'intention de la personne souffrant de troubles psychiques et un ensemble d'actions en direction de la société afin qu'elle soit plus porteuse et plus apte à l'accueillir.

Les objectifs escomptés pour la personne sont :

- L'insertion
- La citoyenneté
- La qualité de vie
- La dignité
- La réalisation personnelle
- La lutte contre la fatalité, l'abandon et la relégation
- La diminution de la durée des dysfonctionnements
- La prévention de la stigmatisation
- Une réintégration rapide et meilleure
- La diminution de la perturbation des études, de la trajectoire professionnelle.

(source : Comité français pour la réhabilitation psychosociale).

EMRPS Nos missions

- Réaliser une intervention à la demande des psychiatres, des médecins généralistes, des proches des personnes
- Evaluer les difficultés et les ressources afin de définir un bilan de fonctionnement global de la personne, à l'aide d'outils spécifiques en réhabilitation
- Favoriser l'accès aux soins de réhabilitation
- Orienter la personne vers une prise en charge adaptée après la réalisation du bilan, tout en sensibilisant son entourage
- Intervenir dans les structures médico-sociales et sanitaires pour l'information des personnels.

